

La Réplique



LE NPD AU POUVOIR À VICTORIA!

L'ANCIENNETÉ AU
NOUVEAU-BRUNSWICK :
UN PRINCIPE FONDAMENTAL

Grèves et précarité en Ontario

La fable des
deux budgets :
l'Alberta et la
Saskatchewan

Les citoyens
de l'Î.-P.-É. en
faveur de la
représentation
proportionnelle
mixte

« Ils voulaient nous avoir par la peur d'un lock-out et l'isolement pour nous imposer une clause qui affaiblirait le syndicat de l'intérieur avec l'arrivée de nouveaux employés temporaires. »

Pamela Hicks, p. 4

Les membres du SCFP ont aidé à faire élire un gouvernement NPD en Colombie-Britannique

Nous vivons des jours remplis d'espoir en Colombie-Britannique, suite à la défaite du Parti libéral. Après 16 ans d'un gouvernement libéral très à droite, le NPD formera un gouvernement minoritaire dirigé par le Premier ministre John Horgan, soutenu par trois députés du Parti vert. Ce vent de changement qui souffle sur la province amènera sans aucun doute des améliorations législatives significatives.

Trois des députés qui forment ce gouvernement sont issues des rangs du SCFP.

Lisa Beare, élue dans Maple Ridge-Pitt Meadows, est issue de notre division du transport aérien et a été vice-présidente de la section locale 4078. Rachna Singh, élue dans Surrey-Green Timbers, est conseillère nationale du SCFP. Enfin, Judy Darcy, ex-présidente nationale du SCFP, a été réélue dans New Westminster.

Outre ces victoires, cinq autres consœurs de la famille du SCFP ont été candidates pour le NPD : Tracey O'Hara, Sylvia Lindgren et Stephanie Goudie, ainsi que Barb Nederpel et Natalie Fletcher du Syndicat des employées

d'hôpitaux. Leurs efforts soutenus ont contribué à la victoire du parti.

Le SCFP-C.-B. n'avait jamais mené une campagne aussi intense auprès de ses membres pour une élection provinciale. Avec l'aide du SCFP national, qui assumait la moitié des coûts, la division a encouragé plus de membres à devenir bénévoles au sein de la campagne de leur circonscription. Cela a permis au SCFP d'avoir une présence remarquée dans les localités les plus importantes.

On s'attend à ce que le nouveau gouvernement modifie en profondeur les



De gauche à droite : Sylvia Lindgren, Rachna Singh, John Horgan, Judy Darcy et Lisa Beare.

règles de financement des campagnes électorales en interdisant les dons des entreprises et des syndicats et en plafonnant les dons des particuliers, comme l'ont déjà fait plusieurs autres provinces canadiennes. Le gouverne-

ment va aussi mettre sur pied un système de garderies à 10 \$ par jour, rétablir le financement du système public d'éducation et hausser le salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

■ Clay Suddaby

Le combat contre l'austérité au Manitoba

Au cours de leur première année au pouvoir, les progressistes-conservateurs de Brian Pallister ont eu recours à tous les trucs de la droite pour démanteler les services publics manitobains.

Le gouvernement a adopté le projet de loi 28, qui impose un gel des salaires dans le secteur public, ainsi que le projet de loi 19, qui ampute de

grands pans d'Hydro Manitoba. Il a éliminé 900 postes chez Hydro-Manitoba et 200 gestionnaires du système de santé. Récemment, il a annoncé la construction de quatre écoles en PPP et la création d'obligations à impact social.

Le gouvernement a aussi réorganisé les soins de santé de fond en comble en fermant des salles d'urgence et en réduisant le financement,

ce qui entraîne de graves pénuries de personnel.

Mais les membres du SCFP ripostent. Par l'entremise de la Fédération du travail du Manitoba, le SCFP et d'autres syndicats ont déposé une injonction contre le projet de loi 28 parce que le gouvernement a refusé de négocier. À Brandon, le SCFP 737 a organisé une assemblée publique contre les écoles en PPP. Les mem-

bres du SCFP du secteur de la santé luttent à coup de manifestations et de piquetages, de Flin Flon à Winnipeg. Le SCFP 998 combat les compressions chez Hydro-Manitoba. Et partout, les membres du SCFP dénoncent la privatisation.

La lutte des Manitobains contre l'austérité du gouvernement Pallister ne fait que commencer, mais on

voit déjà s'établir des alliances avec le secteur communautaire. Le travail de coalition avec les groupes autochtones, les organismes de lutte à la pauvreté et les groupes environnementalistes, sera essentiel à la protection des services publics. La coalition *Communities Not Cuts* est en première ligne pour s'opposer au programme Pallister et le SCFP est fier d'en faire partie.

■ David Jacks

LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP ÉTÉ 2017

La Réplique

SSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à : comm@scfp.ca

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retournez les envois canadiens non distribuables à : SCFP-Communications 1375, boul. Saint-Laurent Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef Catherine Louli
Directeur des communications Robert Lamoureux

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction Manon Lajoie • Rose de Tourris

Collaborateurs Clay Suddaby • David Jacks • Charlie Brenchley • Karin Jordan • Matthew Stella • Lou Arab • Simon Ouellette • Daniel Gawthrop • Syndicat des employés d'hôpitaux • Karl Bélanger

CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président national Mark Hancock

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales Daniel Légère • Denis Bolduc • Fred Hahn • Judy Henley • Marle Roberts

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Nan McFadgen / Nouvelle-Écosse • Odette Robichaud / Nouveau-Brunswick • Leonard Crawford / Île-du-Prince-Édouard • Benoît Bouchard, Marie-Josée Alvarez / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Gord Delbridge / Manitoba • Tom Graham / Saskatchewan • David Graham / Alberta • Paul Faoro, Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité Gloria Lepine • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



SCFP Syndicat canadien de la fonction publique



Une question de principe

Pamela Hicks a commencé à travailler à la municipalité de Sackville (Nouveau-Brunswick) en 1988. Vingt ans plus tard, elle devenait membre du SCFP. Aujourd'hui, elle est secrétaire-archiviste du syndicat des employés municipaux, le SCFP 1188. Elle est commise aux comptes fournisseurs depuis 14 ans.

Sa carrière se distingue par un penchant marqué pour le militantisme. « Je suis née à Sackville et j'y ai passé toute ma vie, raconte-t-elle. Et j'ai toujours eu envie d'aider mes collègues. C'est une question de personnalité autant que d'attachement à ma communauté : je ne tolère pas l'injustice. On pourrait dire que ce sont les actions de mon employeur qui m'ont poussé à m'impliquer dans le syndicat. »

La consœur Hicks est vue par ses collègues comme une femme qui se bat pour ses principes. « Je n'ai jamais été "porte-parole" du syndicat ; je suis plus du type secrétaire-archiviste ou trésorière, admet-elle, mais cela ne m'a jamais empêché de dire ce que je pense, même quand je n'étais pas à l'exécutif. »

Fin 2016 et début 2017, elle a participé aux négocia-

tions ardues qui ont mené à la création de la campagne *Seniority Matters* pour protéger les droits d'ancienneté.

« C'est l'une des actions syndicales dont je suis la plus fière, confie-t-elle. Ça a été stressant comme tout, mais quel résultat ! Je me suis ralliée d'emblée à mes confrères et consœurs. Nous avons gagné au nom de ce qui est juste. Défendre le droit à l'ancienneté de nos futurs membres, ça fait du bien. »

Elle attribue la victoire de cette campagne à la force des membres et à la participation populaire. « À la première grande manifestation devant l'Hôtel de Ville, quand j'ai vu tous ces gens, avec leurs drapeaux, qui s'étaient déplacés pour nous... ça a été le moment décisif de la campagne, estime-t-elle. Oui, nous avons déjà placardé la ville et recueilli des centaines de signatures, mais c'est de voir tous ces gens qui a permis aux plus hésitants d'entre nous de comprendre. »

« Un effectif informé et uni, ça fait toute la différence quand on demande le soutien de la communauté, croit-elle.

Nous avons un équilibre entre jeunes membres et militants plus âgés, ce qui nous a permis de rejoindre plusieurs tranches de la population. »

La consœur Hicks a un conseil pour les sections locales devant faire face à des concessions : « Une fois qu'on arrive à rallier une bonne majorité des membres, tout le monde doit oublier son égo et partager le travail ingrat. De là, il n'y a aucune honte à demander l'aide de ses alliés immédiats — les proches, mais surtout les autres sections locales — qui savent ce que ça représente, une "concession". S'ils voient votre soif de gagner et votre détermination à respecter vos principes, vous ne vous battez jamais seuls. »

■ Simon Ouellette



Banques privées, tractations secrètes : les promesses libérales partent en fumée

Le Parlement a suspendu ses travaux pour l'été. Les députés fédéraux, après une session pleine d'action, sont partis faire la tournée des barbecues dans leur circonscription. Lors de l'élection de 2015, Justin Trudeau et son équipe libérale avaient fait une longue liste de promesses. Deux ans plus tard, on se demande s'ils ont été francs et réalistes avec la population. Petit retour sur la session parlementaire qui vient de s'achever.

M. Trudeau avait promis de fournir aux municipalités un financement à faible taux pour leurs projets d'infrastructure. Force est de constater que cette promesse ne tient plus, puisque, malgré les critiques provenant de l'ensemble du spectre politique, les libéraux ont forcé la création de la Banque d'infrastructure du Canada (BIC), pire, ils l'ont fait dans le cadre d'un projet de loi omnibus. Tout ce qui touche à la BIC s'est fait en cachette, ce qui va à l'encontre de la transparence et de l'ouverture promises par ce gouvernement. Cette banque ouvre la porte à la privatisation, ce qui veut dire que nous allons payer plus cher pour nos services.

La renégociation de l'ALÉNA (l'Accord de libre-échange nord-américain) pourrait commencer dès le mois d'août, mais le gouvernement libéral se tait sur ce sujet, ce qui est très troublant. Il n'a pas encore présenté de plan crédible pour protéger les emplois canadiens et l'accès au marché pour les industries canadiennes. L'avenir est sombre si on se fie à la manière dont ce gouvernement nous a vendu avec l'AÉCG (l'Accord économique et commercial global).

Malgré les belles paroles du premier ministre sur une nouvelle ère de relations de nation à nation, les communautés autochtones n'ont toujours pas droit aux services de base. Au cours de la dernière année, le gouvernement libéral a même fait fi de quatre décisions du Tribunal des droits de la personne réclamant la fin de la discrimination systémique contre les enfants autochtones.

Cela dit, les nouvelles ne sont pas que mauvaises. Après 12 ans de luttes pour l'égalité des personnes trans, le Parlement a enfin ajouté l'identité de genre et l'expression de genre au Code des droits de la personne et au Code criminel. Il y a là de quoi ensoleiller un peu notre été.

■ Charlie Brenchley



PRÉSIDENT NATIONAL MARK HANCOCK

Plus de perspectives pour un syndicat plus fort

Des membres du SCFP de partout au Canada vont se réunir à Toronto en octobre lors de notre 28^e congrès national. À cette occasion, nous ferons rapport sur le travail accompli depuis notre congrès de 2015 et nous définirons ensemble nos priorités pour les deux prochaines années.

Nous allons débattre et adopter nos orientations stratégiques, des dizaines de résolutions et un plan de recrutement et d'organisation. Nous allons aussi discuter d'amendements aux règles qui encadrent notre gouvernance : les statuts nationaux.

Au fil des ans, nous avons eu plusieurs débats importants aux congrès, portant sur notre gouvernance. Certains avaient trait aux finances, d'autres portaient sur la représentation sur notre Conseil exécutif national.

Cette année, le Conseil exécutif national a soumis un amendement aux statuts qui vise à ajouter quatre sièges supplémentaires à notre Conseil : des vice-présidences à la diversité pour représenter les personnes handicapées, les travailleurs LGBTTI, les jeunes travailleurs et les femmes.

En ce moment, notre Conseil est principalement basé sur une représentation régionale, et cela sert très bien nos régions.

Tout le temps où j'ai siégé au Conseil exécutif national, j'ai toujours apprécié l'apport des deux vice-présidences à la diversité existantes, particulièrement (mais pas uniquement) leur perspective sur les questions relatives aux personnes racisées et aux travailleurs autochtones. Je reconnais que des voix indispensables manquent lors de nos discussions sur l'état et sur l'avenir de notre formidable syndicat.

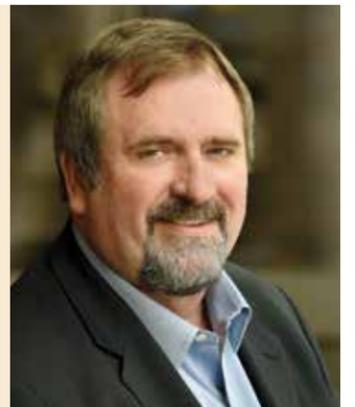
À travers le pays, certaines de nos plus importantes batailles ont lieu dans des secteurs et des communautés comptant les travailleurs les plus marginalisés et précaires. Et plusieurs de ces personnes sont des femmes, des travailleurs racisés ou autochtones, des travailleurs LGBTTI, des jeunes et des travailleurs handicapés.

Nous avons la chance de mieux comprendre et de mieux nous battre pour ces membres, en nous assurant qu'il y ait de leurs représentants sur notre Conseil exécutif national qui sont mandatés par le congrès, pour les représenter.

En tant que président national, je sais qu'il est important que l'instance dirigeante de notre syndicat soit plus près d'une juste représentation de notre membership. Plus de diversité et plus de perspectives vont enrichir nos discussions et vont nous permettre de prendre de meilleures décisions, pour tous et toutes.

Il est temps de faire ce changement. Ensemble, nous pouvons rendre notre syndicat encore plus fort.

MARK HANCOCK EN LIGNE  [twitter.com/@MarkHancockCUPE](https://twitter.com/MarkHancockCUPE)





ÇA SE
FÊTE!

Négociier vers l'avant

Le SCFP 1188 représente 34 employés municipaux à Sackville, au Nouveau-Brunswick. Cette petite section locale plutôt tranquille s'est transformée complètement au cours de la dernière année. Elle a gagné en détermination ; elle a appris à se battre. Bref, elle est devenue une préoccupation pour les élus municipaux qui cherchent à se faire réélire.

Ce changement ne s'est pas produit par lui-même. Il a fallu une crise, créée de toute pièce par un employeur trop zélé, pour forcer la section locale à s'unir devant l'adversité. En 2016-2017, le négociateur de l'employeur a testé les limites des syndiqués en s'attaquant à l'ancienneté.

Une ville SCFP

Avec ses 5 500 âmes, Sackville diffère peu des autres petites villes. C'est un endroit sympathique au syndicat. On pourrait même dire que c'est une « ville SCFP », puisqu'un résident sur sept est membre de notre syndicat. Il y a des membres du SCFP à l'hôpital, dans les écoles, à l'université, au

centre de soins de longue durée, à la municipalité et au magasin d'alcool.

Même si le sens de la communauté y est fort et que les gens profitent des bienfaits d'un taux de syndicalisation élevé, ces facteurs ne garantissent pas la force des sections locales. Ce sont les luttes pour l'équité (par l'éducation, la solidarité et la mobilisation) qui gardent nos sections locales fortes. Or, la très grande majorité des membres du SCFP 1188 n'avaient pas connu de tensions patronales-syndicales au cours des 35 dernières années.

Une gestion inspirée du privé

En 2013, Sackville a embauché un nouveau directeur

municipal. Le climat de travail a basculé, le nouveau directeur utilisant des techniques de gestion inspirées du secteur privé. Malgré cela, le SCFP 1188 n'a pas vu venir les dures négociations qui l'attendaient.

Après plusieurs séances de négociation en 2016, il est devenu clair que la ville n'abandonnerait pas ses demandes de concessions sur les congés de maladie, les horaires et l'ancienneté.

Le négociateur patronal demeurait ferme sur une autre proposition : contourner le principe d'ancienneté pour les employés à temps partiel lors des affichages de postes à plein temps. Autrement dit, les années de service de ces employés ne seraient pas prises en considération pour

les candidatures à un poste à plein temps.

Marcos Salib, conseiller du SCFP, a réclamé l'aide et les ressources d'autres employés du SCFP et il a rencontré l'exécutif de la section locale 1188. En décembre 2016, ils ont commencé la distribution de tracts auprès des citoyens et le démarchage auprès des conseillers municipaux pour faire tomber les demandes portant sur l'ancienneté. Ces actions étaient fortement soutenues par les membres.

Pendant ce temps, à Ottawa, un heureux hasard a fait que le Conseil exécutif national du SCFP adoptait une politique sur la résistance aux concessions et aux disparités de traitement. Cette politique souligne l'importance, pour le personnel et les divisions du SCFP, de collaborer plus étroitement avec les sections locales afin de repousser les concessions demandées, tout en allant chercher le soutien de la communauté et de nos alliés.

Un camp prépare la grève, l'autre propage des rumeurs

En janvier ont commencé la formation et les préparatifs à la grève. La campagne *Seniority Matters* a été inaugurée et le SCFP-N.-B. a placé les comités d'action régionale (composés des présidents régionaux) en état d'alerte.

L'employeur, lui, gagnait du temps. Au Nouveau-Brunswick, le déclenchement d'une grève ou d'un lock-out est précédé d'une démarche exceptionnellement longue. Lors de la période de conciliation, la ville reportait au maximum les rencontres prévues avec le syndicat dans l'espoir d'éliminer la possibilité d'une grève en hiver, quand le déneigement

peut servir de levier.

Le soutien à la grève augmentant chez les membres de la section locale 1188, le conseil municipal a atténué son attaque contre l'ancienneté. La dernière version de sa proposition ne s'appliquait plus qu'aux nouvelles embauches. « Ils ont doré la pilule : la concession ne toucherait que les nouveaux employés », explique Corey Johnson, président par intérim du SCFP 1188. Les membres à l'aube de la retraite avaient peu d'appétit pour un long conflit de travail. Puis, le moral des troupes a chuté lorsque l'employeur a propagé des rumeurs de lock-out et de démarches auprès d'entrepreneurs privés pour faire du travail de remplacement. L'employeur accostait les syndiqués pour leur dire qu'ils devaient accepter ses conditions. Au point le plus bas, certains ont envisagé d'accepter cette disparité de traitement.

« Le conseil municipal et son directeur devaient nous croire assez faibles pour accepter n'importe quoi, estime la secrétaire du SCFP 1188, Pam Hicks. Ils voulaient nous avoir par la peur d'un lock-out et l'isolement pour nous imposer une clause qui affaiblirait le syndicat de l'intérieur avec l'arrivée de nouveaux employés temporaires. »

Mobiliser la population pour gagner

En février-mars 2017, le SCFP-N.-B. a multiplié les efforts d'intervention et de mobilisation : sensibilisation populaire, pétitions, pancartes devant les maisons, publicités à la radio, page Facebook. Les comités d'action régionaux ont contacté les autres sections locales de la région avant d'étendre leurs efforts



au-delà du cercle immédiat. On a même convaincu quelques commerces d'afficher la campagne *Seniority Matters*.

En mars-avril, quelques grandes manifestations ont été organisées devant l'Hôtel de Ville. Des centaines de syndiqués ont rempli la salle du conseil pour les assemblées mensuelles. « Les manifestations ont fait beaucoup de bien, souligne Daniel Légère, président du SCFP-N.-B. La section locale y a senti le niveau de soutien populaire dont elle bénéficiait. L'impression

« Le SCFP 1188 y a vu l'occasion de rappeler à chacun l'importance de négocier vers l'avant, sans reculer »

d'isolement s'est dissipée et la peur s'est mutée en colère, l'indignation en détermination. »

Pompiers, boulangers, infirmières, travailleurs du commerce de détail – tout le monde est venu manifester à Sackville. La Fédération du travail du Nouveau-Brunswick y a fait fièrement flotter ses drapeaux.

Des citoyens ordinaires soulevaient de plus en plus de questions auprès des

conseillers municipaux. Les quelques membres du conseil sympathiques aux syndicats mettaient de la pression sur les négociateurs pour en venir à une entente.

En six mois, de décembre 2016 à mai 2017, le SCFP 1188 a fait grimper la pression en faisant campagne, à coup de lobbyisme, de tracts, de pétitions, de publicités radio, de pancartes, et de manifestations et plus encore.

En mai, à la dernière minute de la période de conciliation, alors qu'un grand rassemblement allait se tenir la semaine suivante, l'employeur a

accepté de faire une proposition décente au syndicat. Les parties ont fini par ratifier un contrat de six ans : aucune concession, des augmentations pour tout le monde, des rajustements pour les travailleurs précaires, une majoration des allocations pour vêtements et outils et, surtout, le maintien du droit à l'ancienneté.

La politique du CEN sur la négociation comme outil pédagogique

Le SCFP 1188 et le SCFP-N.-B. ont appliqué le principe de syndicalisme communautaire présenté dans la politique du Conseil exécutif national : maintenir le soutien populaire pour gagner. Le syndicat n'était pas aussi isolé que plusieurs le croyaient. Il suffisait d'utiliser la force collective de la communauté.

La politique du CEN a aussi servi d'outil pédagogique.

« Le SCFP 1188 y a vu l'occasion

de rappeler à chacun l'importance de négocier vers l'avant, sans reculer », raconte M. Johnson. Et porter cette politique à l'attention de l'employeur permettait de lui montrer qu'on n'abdiquerait pas. « Les membres ont compris qu'ils font partie d'un vaste mouvement, ajoute M. Légère. Être syndiqué, ça a ses avantages, mais ça apporte aussi son lot de responsabilités envers ses confrères et consœurs d'aujourd'hui et de demain. »

« Sackville a servi de test, que les travailleurs ont réussi haut la main, résume Marcos Salib. Nous avons remporté une bataille, mais la guerre n'est pas finie. D'autres municipalités vont tenter de faire subir le même sort à leurs employés. »

Néanmoins, une bonne victoire, ça fait du bien. Ça motive les autres, qui peuvent apprendre des erreurs et s'inspirer des stratégies qui ont marché.

« La lutte de Sackville rappelle à notre mouvement qu'il faut se garder en forme, conclut M. Légère. En renforçant les capacités des sections locales et leur détermination à se battre, on n'éliminera pas la possibilité d'avoir à affronter un employeur déraisonnable, mais on la réduit de beaucoup. Et on augmente nos chances de gagner. »

■ Simon Ouellette





Grèves et précarité en Ontario

Touchons du bois ! Il n'y a ni grève ni lock-out en Ontario en ce moment. Les membres du SCFP 1600 ayant mis fin à leur grève au Zoo de Toronto le 11 juin, c'est donc la première fois depuis le 25 juin 2016 qu'il n'y a aucun membre du SCFP en grève ou en lock-out dans cette province. Depuis un an, on notait un nombre élevé d'arrêts de travail dans les services publics et les services sociaux.

Cette vague de moyens de pression s'explique par la privatisation des services et une série de budgets d'austérité.

Ce printemps, la présidente du SCFP 2073, Stacey Connor, a guidé les employés ontariens de la Société canadienne de l'ouïe lors d'une grève de neuf semaines. « Plusieurs organismes de services sociaux ont ajouté des représentants du monde des affaires à leur conseil d'administration, explique-t-elle. Cela a entraîné un changement de philosophie. On tente de gérer les fournisseurs de services sociaux comme des entreprises, ce qui se traduit, pour nos membres, par des attaques contre les congés de maladie et les vacances et des problèmes de charge de travail. Tout cela au nom de la rentabilité, alors que la rémunération des administrateurs et des cadres continue d'augmenter. »

Dans le secteur public, on précarise la situation des travailleurs, alors que les salaires augmentent peu ou pas du tout. Ils se font toujours dire qu'il n'y a simplement pas d'argent.

La prédominance des femmes est un facteur récurrent dans les récentes luttes. D'ailleurs, la plupart des sections locales mises en lock-out ou contraintes à la grève étaient dirigées par des femmes.

Alors que la première ministre ontarienne dit accorder la priorité aux enjeux des femmes, comme l'équité salariale dans les ministères, nos membres, particulièrement les femmes, subissent les contrecoups des politiques économiques et des budgets d'austérité de son gouvernement.

La force et la solidarité avec lesquelles les membres du SCFP ripostent à l'effritement des services publics et sociaux ont de quoi encourager, mais, pour renverser réellement la vapeur, nous aurons besoin d'un gouvernement qui reconnaît l'impact de ses politiques économiques sur les femmes. « Pour améliorer la condition féminine, conclut Mme Connor, nous avons besoin d'un gouvernement qui mettra fin à l'austérité et aux attaques contre nos services sociaux et publics. »

■ Matthew Stella



Une refonte du travail simplifient la vie des travailleurs albertains

La première refonte majeure en 30 ans du droit du travail en Alberta facilite la création d'un syndicat et accorde plusieurs nouveaux droits aux employés non syndiqués.

C'est la troisième fois que le gouvernement Notley améliore le sort des travailleurs albertains depuis son élection : le NPD de l'Alberta a aussi placé les travailleurs agricoles sous la protection des lois du travail et le salaire minimum atteindra 15 \$/heure en 2018.

La dernière révision du droit du travail albertain prend la forme d'une loi sur les milieux de travail justes et favorables à la famille, adoptée le 6 juin. Celle-ci modifie les normes d'emploi pour permettre aux travailleurs de prendre un congé sans solde s'ils sont malades, s'ils prennent soin d'un enfant gravement malade, s'ils sont endeuillés ou s'ils fuient de la violence familiale.

Amanda Jensen de Lethbridge a perdu son emploi parce qu'elle avait pris un congé pour s'occuper de son fils Jake atteint de leucémie. « Trois semaines après qu'il soit sorti de l'hôpital, mon employeur m'a congédié par courriel, raconte-t-elle. J'ai appelé les normes du travail et j'ai appris, à ma grande stupéfaction, que c'était parfaitement légal. »

« C'était la panique, admet-elle. Comment est-ce que j'allais soutenir ma famille ? Je ne pouvais plus me concentrer uniquement sur les traitements et le rétablissement de Jake. J'allais devoir consacrer une partie de mes énergies ailleurs. »

La loi élimine aussi une règle permettant à un employeur de payer ses travailleurs handicapés sous le salaire minimum. Elle prolonge les congés de maternité et parentaux. Enfin, elle améliore les règles sur les heures supplémentaires, les vacances et les jours fériés. Les autres provinces avaient déjà adopté la plupart de ces changements depuis longtemps.

La loi modifie aussi le Code des relations de travail qui établit les règles entourant la syndicalisation et l'administration des conventions collectives. Dorénavant, les travailleurs qui tentent de se syndiquer peuvent éviter la tenue d'un scrutin si 65 pour cent des employés de l'unité signent une carte d'adhésion ou une pétition réclamant la syndicalisation. Et s'il y a un scrutin, la loi coupe les échappatoires qui permettaient à l'employeur de repousser sa tenue au-delà d'une semaine après le dépôt de la demande.

Les employés syndiqués qui négocient leur premier contrat (souvent le plus difficile à négocier) ont maintenant la possibilité de réclamer l'imposition d'un contrat, le temps que le syndicat soit bien en place.

■ Lou Arab



Mettons fin à la précarité d'emploi dans les hôpitaux de la Colombie-Britannique

En C.-B., il y a plus de 4 000 travailleurs dans les services d'alimentation et d'entretien dans le milieu hospitalier dont l'emploi a été privatisé et pour qui l'avenir est incertain.

Ces membres du Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) fournissent un service public vital, subventionné par l'argent des contribuables. Pourtant, on leur refuse la sécurité d'emploi de base dont bénéficient les autres travailleurs de la santé.

Quand elles ont commencé à sous-traiter ces services critiques à des multinationales en 2003, les régies de la santé ont abandonné leurs responsabilités envers les travailleurs. Soudainement, ces derniers se sont retrouvés marginalisés économiquement.

On a réduit leur salaire, sabré leurs avantages sociaux et éliminé leur caisse de retraite. Le nombre d'emplois a diminué. Et chaque fois que les régies de la santé changent de fournisseurs, ces travail-

leurs sont congédiés.

Ils sont alors contraints de postuler de nouveau pour leur propre emploi, sans garantie d'embauche. Ceux qui sont réembauchés recommencent en bas de l'échelle salariale, sans ancienneté et avec moins d'avantages sociaux.

C'est ce qui est arrivé, il y a deux ans, quand la régie de santé Vancouver Coastal a changé de fournisseur de services d'entretien, abandonnant Aramark après dix ans pour passer à Compass

Group Canada. Plus de 900 employés ont été congédiés et contraints d'envoyer leur CV partout dans la région pour retrouver un emploi.

Il y a une autre manière d'agir. Une régie de la santé peut exiger des entreprises soumissionnaires qu'elles conservent la main-d'œuvre en place aux salaires en vigueur, sans toucher à l'ancienneté ou à la convention collective.

Plus récemment, l'Université Simon Fraser, un autre établissement subven-

tionné, a changé son fournisseur de services alimentaires en exigeant que le nouvel entrepreneur embauche toute la main-d'œuvre à un salaire égal ou supérieur à ce que versait l'ancien.

Le SEH réclame des régies de la santé de la C.-B. qu'elles fassent la même chose. Il est temps de doter nos hôpitaux d'une main-d'œuvre stable et expérimentée qui gagne un salaire équitable et profite d'une sécurité d'emploi. Si une université publique peut respecter sa main-d'œuvre sous-traitée, pourquoi nos hôpitaux ne pourraient-ils pas faire de même?

■ **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Le SCFP soutient bien ses membres

Au fil des ans, le SCFP s'est doté de ressources nationales pour vous aider à repousser les demandes de concession et les clauses à disparité de traitement dans vos négociations. Avec ces ressources, un bon plan, des campagnes judicieuses et les membres de notre côté, nous pouvons, ensemble, accroître vos chances de gagner.

Nous disposons aussi de deux autres outils : la Caisse nationale de défense et la Caisse nationale de grève du SCFP.

Toute section locale peut présenter à la Caisse de défense une demande de campagne à frais partagés à 50-50 entre le national et la section locale.

Pour être acceptée, votre campagne doit avoir un volet de mobilisation des membres. Vous devrez aussi collaborer étroitement avec le personnel national pour planifier cette campagne. Les dépenses peuvent commencer dès l'approbation du Conseil exécutif national.

Cette année seulement, nous avons investi six millions

de dollars dans des campagnes à frais partagés afin de faire valoir et de protéger nos services et nos membres.

Il y a 95 millions de dollars dans la Caisse nationale de grève. Cet argent sert uniquement aux grèves et aux arbitrages des différends.

Lorsque votre section locale est en difficulté et que vos négociations ne vont pas comme vous le souhaiteriez, vous pouvez faire une demande de financement pour une campagne visant à éviter la grève, qui sera, si approuvée, financée entièrement par le SCFP national.

Cela peut se faire vers la fin des négociations, après la réussite d'un vote de grève, quand vos enjeux sont clairs, lorsque vous êtes en conciliation ou si vous avez besoin que vos membres et que la population mettent de la pression sur l'employeur.

Si vous en venez à la grève ou au lock-out, la Caisse nationale de grève est là pour vous épauler. Elle couvre l'indemnisation de grève, les primes d'assurances collectives (si l'employeur cesse de les verser) et les prestations d'urgence. Elle couvre aussi les campagnes de soutien à la grève, les coûts juridiques liés à la grève et plusieurs frais d'arbitrage (pour les membres qui n'ont pas le droit de grève), dont la part syndicale du salaire de l'arbitre.

Le SCFP est à son plus fort lorsque nous travaillons tous ensemble pour négocier vers l'avant. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de ces outils.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  [twitter.com/@CUPENatSec](https://twitter.com/CUPENatSec)



La fable des deux budgets : l'Alberta et la Saskatchewan

Un budget tient à des choix politiques. Rien ne le prouve mieux que la comparaison entre les budgets de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le budget albertain investit dans l'infrastructure et les services publics. Celui de la Saskatchewan opte pour des coupures et des hausses d'impôt pour tout le monde - sauf les entreprises.

La dépendance de l'Alberta aux redevances pétrolières et gazières a fait vivre à l'État des périodes de prospérité et de débâcle au cours des ans. Quand le prix du pétrole et du gaz était élevé, la province encaissait d'énormes surplus ; dès qu'il baissait, bonjour les déficits. Pendant leurs 44 ans de règne, les conservateurs albertains ont coupé dans les services publics et augmenté les taxes et les impôts en réaction à la faiblesse des prix. Le gouvernement de Ralph Klein a réduit les salaires du secteur public de cinq pour cent, licencié du personnel et

privatisé, en plus de couper dans la santé et l'éducation. Il a même fait démolir l'hôpital général de Calgary. Les primes d'assurance-maladie ont explosé, les taxes sur l'alcool ont grimpé et les Albertains ont eu droit à toutes sortes de nouveaux frais d'utilisation.

Après l'effondrement du prix du pétrole en 2015, les conservateurs de tout acabit se sont mis, à nouveau, à réclamer une réduction des salaires et des dépenses dans le secteur public, ainsi que l'abandon de programmes dont la population a besoin.

Pourtant, dans ses trois budgets à ce jour, le NPD albertain a adopté l'approche inverse, maintenant les dépenses de l'État et protégeant les travailleurs du secteur public. Le NPD a augmenté le financement à l'infrastructure pour bâtir entre autres des écoles, des hôpitaux et des routes. Selon la première ministre Rachel Notley, la province a un sérieux rattrapage à faire en raison de la réduction des dépenses au cours de la dernière décennie de



croissance démographique effrénée.

Le NPD croit que la voie prônée par les partis d'opposition (le Wildrose et les Conservateurs) mettrait des milliers d'Albertains au chômage, qu'elle allongerait les listes d'attente à l'hôpital, qu'elle surpeuplerait les écoles et qu'elle nuirait aux citoyens les plus vulnérables.

Le budget 2017 de la Saskatchewan renforce la thèse de Rachel Notley.

Le premier ministre Brad Wall a fait le contraire de l'Alberta en optant pour un budget très austère qui coupe partout : hausse de la taxe de vente de cinq à six pour cent, qui s'applique maintenant aussi à la nourriture et aux vêtements pour enfants ; réduction des subventions municipales ; et abandon d'un service d'autobus rural qui existait depuis des décennies. On a diminué les enveloppes de l'éducation et de la santé, ce qui allonge les listes d'attente dans des hôpitaux toujours plus surchargés. Les frais des soins de longue durée ont augmenté, les

agriculteurs paient leur essence plus cher et les taxes sur l'alcool ont augmenté.

« Nous maintenons le cap, a expliqué la première ministre Notley à PostMedia, parce que nous croyons que, pour sortir de la récession, vaut mieux laisser de l'argent dans l'économie. Notre plan est mieux équilibré. »

Et le plan albertain fonctionne. Alors que les Saskatchewanais subissent des compressions et des hausses d'impôt, l'économie albertaine prend du mieux. L'Alberta s'attend à afficher la plus forte croissance économique au pays en 2017 et en 2018, alors que la Saskatchewan traîne de la patte. Le nombre d'emplois augmente constamment depuis six mois. Des dizaines de milliers d'emplois à temps partiel ont été transformés en bons emplois à plein temps. La Banque TD accorde le mérite de ce revirement au gouvernement Notley et à ses dépenses qui stimulent l'économie de la province.

L'Alberta et la Saskat-

chewan dépendent toutes deux des ressources énergétiques. Leurs gouvernements conservateurs, qui n'ont pas mis d'argent de côté en période prospère, y prônent l'austérité en période de vaches maigres.

En Alberta, on protège les services et les gens qui les fournissent. En Saskatchewan, les services publics s'effritent et leurs employés réclament du chômage.

Les budgets tiennent à des choix politiques. L'Alberta aide son économie en choisissant de soutenir les services publics et d'investir dans l'infrastructure. La Saskatchewan y va avec des compressions aux services et des hausses d'impôts pour tous, sauf les sociétés. Ils n'avaient pas besoin d'infliger tant de maux aux gens de la Saskatchewan en réduisant les services publics et en donnant aux entreprises une grande baisse des impôts - mais ils ont choisi de le faire.



Le SCFP 1816 cible le PDG et le CA de Pacific Blue Cross

Le différend déjà houleux entre le SCFP 1816 et le fournisseur d'assurances collectives Pacific Blue Cross (PBC) en Colombie-Britannique a tourné au vinaigre en juin.

La direction de PBC a annoncé au SCFP que, dorénavant, elle n'accorderait plus de congés de maladie ou de congés pour urgence familiale, qu'elle annulait les vacances annuelles et qu'elle cesserait de percevoir et de remettre les cotisations syndicales. Trois jours plus tard, devant le siège social de PBC à Burnaby, une manifestation d'appui au SCFP 1816 attirait quelques centaines de personnes et l'appui du mouvement syndical de la province.

Immédiatement après le rassemblement, l'employeur a informé le SCFP 1816 qu'il mettrait en lock out tous les membres qui se sont impliqués dans ces actions jusqu'à la semaine suivante. Le SCFP 1816 a déposé une plainte de pratique du travail déloyale auprès du Conseil des relations de travail de la Colombie-Britannique.

■ Daniel Gawthrop

L'Î.-P.-É. se bat pour se débarrasser du système uninominal à un tour

En novembre 2016, les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard ont voté à 52,4 pour cent en faveur de remplacer leur système électoral par la représentation proportionnelle mixte (RPM).

Les députés libéraux ont fait marche arrière sur leur promesse de donner suite au référendum. Le parti Libéral (qui détient 100 pour cent du pouvoir à l'Assemblée législative même s'il n'a récolté que 40 pour cent des votes aux dernières élections) a choisi de ne pas appuyer une motion qui l'exhortait à respecter le résultat du plébiscite.

« La Coalition profite des célébrations du cent-cinquantième pour rappeler aux politiciens que le "berceau de la Confédération" est mûr, 150 ans plus tard, pour devenir le berceau du renouveau démocratique dans notre pays », propose Leo Cheverie, membre du SCFP 1870 et militant de longue date.

■ Simon Ouellette